

Objet ULC : S561, S301

Le 27 juillet 2007

## **BULLETIN D'ACCREDITATION N° 2007-21**

Destinataires : Clients répertoriés du programme d'accréditation du service de protection contre le cambriolage  
Clients répertoriés du programme d'accréditation des services d'avertissement de protection incendie  
Membres du Conseil consultatif de ULC  
Autres parties intéressées

Objet : Programmes de services d'accréditation ULC – Inscription des bureaux de traitement centraux

ULC revoit périodiquement ses programmes et ses services. À la suite de commentaires provenant de nos comités techniques touchant les « centres de traitement des alarmes », généralement appelés « **bureaux de traitement centraux** », le groupe Systèmes de protection incendie et de sécurité de ULC en est venu à la conclusion que les changements suivants devaient être apportés à ces programmes :

Les **bureaux de traitement centraux**, qui sont exploités par les sociétés d'avertisseurs d'incendie pour l'acheminement des signaux en provenance des systèmes de protection contre le cambriolage ou des réseaux avertisseurs d'incendie accrédités par ULC et en direction des centres de réception d'alarmes incendie inscrits ULC, devront désormais être inscrits ULC.

Ces bureaux devront satisfaire aux mêmes exigences minimales que celles énoncées pour les centres satellites dans les normes ULC CAN/ULC-S561-03 et CAN/ULC-S301-M88.

Tous les systèmes de protection contre le cambriolage et tous les systèmes d'avertissement de protection incendie accrédités par ULC, qui ont exploité de l'équipement qui envoie des signaux à une centrale de réception d'alarme incendie par l'intermédiaire d'un **bureau de traitement central** qui n'est pas inscrit ULC perdront leur inscription ULC.

Les changements apportés au programme entreront en vigueur le 31 décembre 2008.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Alan Cavers, Directeur de secteur, groupe Systèmes de protection incendie et de sécurité :

par téléphone au 416 757-5250, poste 61207 ou par courriel à l'adresse [alan.n.cavers@ca.ul.com](mailto:alan.n.cavers@ca.ul.com).

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

M. Normand Breton, ing.  
Directeur des services électriques et Ingénieur en chef — Canada

